

ACADÉMIE
DE LYON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

CONTRAT D'OBJECTIFS DE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

PÉRIODE 2015/2019

RÉSEAU : REP ARAGON

DÉPARTEMENT : Rhône

WWW.AC-LYON.FR

| Responsables du REP | |
|---|---|
| Principal du collège | Inspectrice de l'Éducation Nationale |
| Monsieur Jean-Claude BAUS Tél : 04 72 50 07 57 Mél : ce.0691799f@ac-lyon.fr Adresse : Collège Louis Aragon 6 route de Corbas 69200 Vénissieux | Madame Noëllie GOULEFER Tél : 04 78 76 02 24 Mél : ce.0694009h@ac-lyon.fr Circonscription : Vénissieux Nord 68 Avenue Georges Lévy 69200 Vénissieux |

| |
|--|
| IA-IPR Référent Monsieur Alban HEINRICH |
|--|

| |
|--|
| Coordonnateur du réseau : Madame Irène ADJOU Enseignante Collège Aragon |
|--|

| Un collège | | |
|----------------------|---------------------------------------|--|
| Collège Louis Aragon | 6 route de Corbas 69200 Vénissieux | 04 72 50 07 57 0691799f@ac-lyon.fr |

| Écoles primaires | |
|---|---|
| Ecole Louis Pasteur 6 route de Corbas 69200 Vénissieux 04 72 50 08 64 | ce.0693290b@ac-lyon.fr Directeur : Monsieur Michel PATRAS |
| Ecole Max Barel 79 boulevard Coblod 69200 Vénissieux 04 72 50 71 81 | ce.0693156f@ac-lyon.fr Directeur : Monsieur Brahim BENRABAA |
| Ecole Charréard 10 rue Rosenberg 69200 Vénissieux 04 72 50 06 73 | ce.0693428b@ac-lyon.fr Directrice : Madame Florence SERODIO |

| Ecole maternelle | |
|---|--|
| Ecole maternelle Charréard 12 rue Rosenberg 69200 Vénissieux 04 72 50 06 14 | ce.0691190u@ac-lyon.fr Directrice : Madame Laurence Didier |

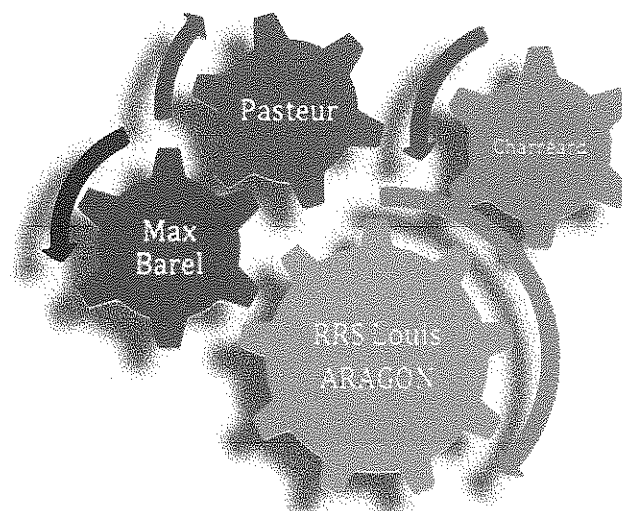


TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-------|
| 1. Eléments de diagnostic | P. 4 |
| 2. Définition des axes, des éléments qui y sont attachés et des actions retenues pour atteindre ces objectifs | P. 6 |
| 3. Accueil des moins de trois ans | P. 9 |
| 4. « Plus de maîtres que de classes » | P. 10 |
| 5. L'accompagnement continue des élèves de sixième | P. 13 |
| 6. Plan prévisionnel de formation | P. 15 |
| 7. Les partenaires du réseau | P. 16 |
| 8. Autoévaluation des actions menées | P. 17 |

1. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

| | | |
|---|--|---|
| Les axes de travail et les objectifs du contrat définis lors de sa signature | Indicateurs de réussite de ces objectifs pour la période 2012-2015 | Bilan au 18 décembre 2015 : degré d'atteinte des objectifs au regard des indicateurs précédents et observations permettant de dégager des éléments d'appui déterminants |
| Axes de travail 1 : Améliorer les apprentissages des élèves et résoudre la difficulté scolaire | | |
| Objectif 1 : Réduire les difficultés scolaires | Meilleure prise en charge de la difficulté scolaire Meilleure réactivité des équipes | 25 PPRE pour l'année 2015/2016 |
| Objectif 2 : Réduire les problèmes de comportement | Effet apaisant de la présence systématique des adultes | Pas d'amélioration définitive même si un certain apaisement a été constaté Augmentation des situations de violence extrême vécues dans la sphère familiale |
| Axes de travail 2 : Développement de la citoyenneté et amélioration du climat scolaire | | |
| Objectif 1 : Principes de citoyenneté | Projet LICRA : apprentissage de la tolérance | |
| Objectif 2 : Apprendre à ne pas banaliser la violence | Prévention police et PJJ (dangers d'internet, prévention drogue, tabac, violences scolaires) Gestion harmonisée et cohérente des conflits | Amélioration de la circulation dans les couloirs Nombres de bagarres et incidents en net retrait |
| Axes de travail 3 : Développer les partenariats et la coopération | | |
| Objectif 1 : Améliorer la relation avec les parents | Représentation de parents à TOUS les conseils de classe Taux de participation de parents à la remise des bulletins à améliorer | |
| Objectif 2 : Mise en place du PAEC | | |

Le collège Aragon et les 3 écoles du réseau ont été placés en Zone d'Education Prioritaire depuis la création du dispositif.

Mêmes si les curseurs tendent à évoluer, de nombreuses difficultés persistent

- maîtrise de la langue
- connaissances de base en mathématiques et culture scientifique
- comportement de certains élèves
- autonomie dans la compréhension des consignes et les démarches de travail
- difficultés d'associer certaines familles à la scolarité de leur enfant
- phénomène d'évitement des classes moyennes et favorisées, entraînant une baisse de la mixité sociale
- Résultats modestes au DNB

► **Les orientations pédagogiques adoptées.**

1. **Garantir l'acquisition du « Lire, écrire et parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle.**

« Lire, écrire, parler ».

Le déficit dans le domaine lexical (compréhension, production orale et écrite) altère la compréhension indispensable dans toutes les disciplines et retarde la validation des compétences. Les difficultés à l'écrit sont très souvent associées à une expression orale fragile (syntaxe et vocabulaire)

Travail sur les connaissances et compétences

Identification des difficultés rencontrées par les élèves pour mener à bien leur raisonnement et argumentation dans de nombreuses disciplines (mathématiques, sciences, histoire-géographie)
Recherche de cohérence dans les équipes pour aider les élèves à adopter des comportements adaptés aux exigences scolaires.

► L'avancée des pratiques pédagogiques sur les priorités du référentiel.

2. Conforter une école bienveillante et exigeante.

Donner du sens à l'école

Vigilance quant à la clarté des objectifs pour que les élèves soient sensibles à la nécessité d'adhérer à l'enseignement qui leur est proposé et recherche de pistes pour prévenir le décrochage scolaire et les stratégies d'évitement (absences injustifiées, retards récurrents).

Soutien des élèves fragiles par la mise en place de différents dispositifs qui seront détaillés dans les actions retenues.

Mise en situation de confiance afin de permettre aux élèves de réduire leur confrontation à l'échec (travail en groupe pour une mise en commun de démarches de réflexion).

Valorisation des progrès des élèves afin de stimuler leur investissement.

► Les domaines investis par le partenariat.

3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite des élèves.

Une école bienveillante doit s'attacher à assurer une relation de qualité avec les familles.

Mieux associer les parents à la scolarité de leur enfant est un facteur de réussite pour les élèves.

Le réseau Aragon développe des actions multiples qui encouragent et garantissent la présence des parents au sein des établissements.

Le réseau cherche à développer et à approfondir les relations avec les partenaires locaux (EPJ, PMI, Mairie de Vénissieux.....) pour compléter et renforcer l'action éducative.

► Le pilotage.

4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Les pilotes s'appuient sur les instances du réseau (CEC et sous-commissions) pour mettre aux enseignants de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques (visites croisées et groupes de travail interdisciplinaires et inter degrés)

5. Accueillir, accompagner soutenir et former les personnels.

L'accueil des nouveaux enseignants n'est pas satisfaisant ni formalisé. Il s'agira de proposer la mise en place d'un protocole d'accueil à l'échelle du réseau.

Des FIL inter degrés viendront compléter les formations internes aux 1^{er} et 2nd degrés

6. Renforcer le pilotage et l'animation du réseau.

Renforcer les liens avec l'IA-IPR référent.

Associer davantage les directeurs d'écoles à la réflexion menée par le groupe de pilotage du réseau.

Les éléments de diagnostic permettent de nous projeter sur 3 axes qui répondent à la problématique suivante :

Comment améliorer la réussite des élèves en s'appuyant sur les enseignements, le développement de la citoyenneté et le travail en partenariat ?

2. DÉFINITION DES AXES DE TRAVAIL, DES OBJECTIFS QUI Y SONT ATTACHÉS ET DES ACTIONS RETENUES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

AXE 1 : Améliorer les apprentissages des élèves et résoudre la difficulté scolaire

Domaine du référentiel mis en œuvre : Garantir l'acquisition du « Lire, Ecrire, Parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle.

| Objectifs à atteindre | Actions retenues | Indicateurs possibles |
|---|--|--|
| <p>1. Améliorer les compétences de compréhension pour chaque élève</p> <p>améliorer la compréhension</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'oral - à l'écrit | <p><u>TOUS NIVEAUX</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre un enseignement de la compréhension, fondé sur des progressions et des outils partagés - élaborer une programmation des œuvres proposées par cycle (mutualiser les collections / séries constituées par les écoles) - s'appuyer sur des connaissances syntaxiques, lexicales, textuelles, procédurales et développer la culture littéraire <p><u>Cycle 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - développer le travail de compréhension à l'oral et par l'écoute de textes lus issus de la littérature de jeunesse ainsi que des textes documentaires. Mais aussi par un travail spécifique sur la compréhension. <p><u>Cycle 2 et cycle 3</u></p> <p><i>Compréhension de l'oral</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer régulièrement des débats interprétatifs <p><i>Compréhension de l'écrit</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre le travail de compréhension à l'oral enrichir le patrimoine littéraire - proposer un entraînement structuré et progressif de la compréhension - mobiliser les compétences de décodage et améliorer la fluidité de lecture - mettre en œuvre une démarche d'identification des informations, leurs liens logiques, les mettre en relation avec ses propres connaissances, formuler des hypothèses - pratiquer l'apprentissage de la compréhension sur différentes formes de textes (fonctionnels, documentaires, de fiction) pour sensibiliser les élèves au transfert des compétences acquises dans les différents domaines d'apprentissage (lire et comprendre un énoncé mathématique, un texte documentaire en histoire, un compte rendu d'expérience...) <p><u>Collège</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - travail de la compréhension dans chaque discipline. Aides spécifiques (vie de classe, actions de soutien, accompagnement éducatif, méthodologie) - organisation de devoirs communs réguliers | <ul style="list-style-type: none"> 1. réduction de la part des élèves dont les résultats sont très fragiles 2. Taux de mentions au DNB 3. évolution annuelle des résultats des élèves de 6° et 3° en français |
| <p>2. Mieux prendre en compte les difficultés</p> | <ul style="list-style-type: none"> - développer la <u>différenciation pédagogique</u> et développer le travail en autonomie et en groupe | |

| | | |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - adapter le travail au rythme d'acquisition et aux difficultés de chaque élève - optimiser le dispositif d'<u>APC (Activité Pédagogique Complémentaire)</u> - propositions de <u>stages de remise à niveau</u> - tenir à jour la <u>fiche de suivi individuel</u> afin d'assurer dans de bonnes conditions les échanges d'informations entre professionnels notamment entre écoles et collège - <u>PPRE</u> : s'assurer de la mise en œuvre des PPRE conformément à la circulaire et assurer la communication des PPRE au sein du C3. (écoles / Collège) - D'col : s'appuyer sur le dispositif pour apporter un soutien aux élèves sur les disciplines proposées (maths, français, anglais) - <u>Autoriser des passerelles au sein des cycles</u> pour permettre à chacun d'avancer à son rythme | <p>2. Taux de participation aux stages de remise à niveau des élèves ciblés</p> <p>1. Nombre de PPRE mis en place et taux de continuité CM2/ 6^{ème}</p> |
| 3. Développer les parcours et les liaisons pour mettre en cohérence les pratiques et les exigences des enseignants | <p>Poursuite et renforcement des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des pratiques d'entraînements à la lecture, GS, CP, CE1 - Rencontres en Langues, pour les CM2 et 6° <p>Parcours artistiques et culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la notion de parcours de l'élève (outils des élèves, passeport culturel ...) - pour renforcer la continuité pédagogique, organiser des temps de concertation par discipline (1^{er} et 2nd degré) pour élaborer des progressions / programmations de cycle - poursuivre l'action recherche sur le co-enseignement à l'école | <p>Nombre de projets pédagogiques communs réalisés.</p> |

AXE 2 : développement de la citoyenneté et amélioration du climat scolaire

Domaine du référentiel mis en œuvre : Conforter une école bienveillante et exigeante

| Objectifs à atteindre | Actions retenues | Indicateurs possibles |
|---|--|---|
| 1. Acquérir les principes de la citoyenneté (référence explicite au socle commun) | <p>Projets à poursuivre ou à initier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet LICRA (avec extension dans les écoles), - journée des droits de l'enfant, - journée de la laïcité - assurer les formations à APER (attestation de première éducation à la route), à ASSR (attestation de sensibilisation à la sécurité routière) - information aux dangers de l'internet - PSC1 (premiers secours) <p>Travail de régulation et d'information continue autour du fonctionnement des ceintures de comportement dans les 3 écoles du REP, (y compris en direction des enseignants du collège sur les modalités de gestion de ce dispositif).</p> <p>Valoriser les comportements citoyens et solidaires</p> <p>Eviter de banaliser les gestes et attitudes de tous ordres</p> <p>Prendre en compte de manière rigoureuse chaque transgression</p> | <p>Collège :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'exclusions définitives 2. Nombre d'exclusions de cours 3. Nombre d'actions citoyennes portées par le CVC |

| | | |
|---|---|--------------------------|
| | Mettre en cohérence les réponses des adultes en harmonisant les pratiques et la gestion des sanctions | |
| 2. Permettre aux élèves d'exprimer leurs besoins et leur ressenti | Rendre visibles les lieux et/ou temps d'écoute avec des adultes ressources des établissements. Etre vigilant contre toute forme de harcèlement Favoriser le bien-être à l'école | Nombre d'élèves tuteurés |

AXE 3 : Développer les relations avec les familles et la coopération avec les partenaires

Domaine du référentiel mis en œuvre : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

| Objectifs à atteindre | Actions retenues | Indicateurs possibles |
|---|---|---|
| 1. Améliorer les relations avec les parents | S'appuyer sur les différents partenariats pour améliorer les relations avec les parents - préparation à l'entrée en 6° : stage de remise à niveau avec des conseils de rentrée - ouvrir les classes aux parents - organiser une présentation et une visite du collège en soirée aux différentes écoles - mise en place de la « mallette des parents » - poursuite de la remise des bulletins directement aux familles chaque fin de trimestre - proposer des conseils méthodologiques au cours de certaines séances d'accompagnement éducatif ouvertes aux parents - mettre à disposition d'un lieu d'accueil et de vie pour les représentants des parents d'élèves - inviter les parents aux projets CEL - associer les parents à divers évènements (remise des diplômes, tournois sportifs, fête de fin d'année ...) | 1. Nombre de classes sans représentants de parents aux conseils d'école et de classe 2. Taux de participation des parents : * aux remises des bulletins de 6° * aux réunions proposées par les enseignants (1 ^{er} degré) |
| 2. Accompagner la mise en place d'un parcours artistique et culturel dès le primaire en fédérant les équipes enseignantes autour de projets communs au sein du réseau | - organisation de jumelages CM2/ 6° avec mise en place de projets communs à l'intérieur du réseau (rallyes, musées, concerts, spectacles de danse, ...) - dynamiser le partenariat avec l'opéra de Lyon et la maîtrise. - formation conjointe des enseignants afin de faire émerger des projets fédérateurs et cohérents au sein du réseau | 1. Nombre de projets inter-dégrés réalisés 2. Nombre d'actions organisées (théâtre, chorale, patrimoine ...) au sein des divers établissements du réseau |
| Développer le lien avec le monde du travail | - projet autour de la restauration, sous la responsabilité de la SEGPA - organiser un forum des métiers | |

3. ACCUEIL DES MOINS DE TROIS ANS

Depuis l'entrée en REP, tous les enfants de 2 ans, dont les parents ont fait une demande d'inscription sont admis à l'école.

1) Les choix emblématiques qui président au développement de la mesure :

- Offrir un contexte dans lequel les enfants aiment venir et revenir à l'école (*conditions d'accueil adaptées aux besoins des enfants de moins de 3 ans*)
- Permettre de développer la socialisation
- Veiller à ce que tous les élèves progressent dans les apprentissages en respectant les rythmes de chacun.
- Amener les élèves à devenir plus autonomes.

2) Les contenus pédagogiques et de socialisation :

- Apprendre aux enfants à vivre en groupe et à commencer à coopérer dans les activités en concevant un espace classe adapté et évolutif.
- Mettre en place des règles de la vie en collectivité
- Aménager des temps quotidiens d'expression orale pour permettre à chacun de se faire comprendre, de créer des liens par le biais du langage et de commencer à prendre sa place dans des échanges collectifs
- Permettre aux enfants de multiplier les expériences grâce à un matériel adapté, enrichir leur répertoire moteur et d'expression artistique.

| Scolarisation concernant l'ensemble des 3 écoles (Charréard, Max Barel, Pasteur) | | |
|--|---------------|--------------------|
| - inscriptions d'élèves de moins de 3 ans à la rentrée 2015 | 83 | |
| - inscriptions d'élèves de moins de 3 ans prévues pour la rentrée 2016 | 91 | |
| - taux de présence des élèves de moins de 3 ans | Matin 78 % | Après-midi 26 % |

Pour la circonscription de Vénissieux Nord, la proportion d'élèves de 2 ans scolarisés est de 13,6 % (contre 4,5 % au niveau du département)¹. Le réseau se donne donc pour objectif cible en 2018-2019 de maintenir, au moins, le taux à 14 %.

¹ Source : application Décibel (2015-2016)

4. « PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES »

4 postes de maitres supplémentaires sur le réseau. Chaque école bénéficie du dispositif.

Les principes d'intervention sont :

- Priorité au cycle 2
- Priorité à la maîtrise de la langue

Une formation spécifique est proposée aux maitres supplémentaires, sur la co-intervention.

| Les modalités de mise en œuvre : 4 postes sur le réseau | |
|--|--|
| Les modalités structurelles : organisation pragmatique du/des postes du maître + | |
| Max Barel | <p>2 postes</p> <p>Un poste en cycle 2 dans le cadre du protocole de lecture</p> <p>Un poste en PS (activités langagières), GS (activités de lecture), CM1 (activités mathématiques et productions d'écrit) et CM2 (activités de lecture, mathématiques et productions d'écrit)</p> <p>Travail en co-intervention ou en ateliers (groupes de besoins, de niveau ou hétérogènes)</p> |
| Charréard | <p>Un poste</p> <p>En petits groupes et en co-enseignement sur le cycle 2</p> |
| Pasteur | <p>Un poste</p> <p>Essentiellement utilisé en cycle 2 en co-enseignement (maîtrise de la langue et des mathématiques)</p> <p>Egalement en GS (travail sur la compréhension et la langue orale), CP /CE1 (productions d'écrits, évaluations individuelles de lecture), CE2 (Géométrie, compréhension, problèmes mathématiques), CM1 (problèmes mathématiques), CM2 (écriture de contes)</p> |
| Les modalités fonctionnelles : mise en œuvre effective | |
| Max Barel | <p>Les maîtres supplémentaires de l'école sont des enseignants expérimentés qui ont développé une « certaine expertise » Leur mission est clairement identifiée par les titulaires des classes. Elle fait l'objet d'un avenant construit en équipe qui s'appuie sur les résultats objectifs des élèves.</p> <p>Des réunions de régulation régulières sont programmées pour préparer, réajuster si besoin et faire le bilan de la séquence.</p> |
| Charréard | <p>Réussite : petits groupes de lecture dans le dispositif CP : des progrès plus visibles</p> <p>Plus grande prise en compte de la difficulté : individualisation, différenciation...</p> <p>Ateliers divers de la GS au CE2 mis en route plus facilement : rallye maths...</p> |
| Pasteur | <p>* Pas d'obstacle particulièrement excepté les difficultés à modifier l'emploi du temps en cours d'année quand des impératifs nouveaux se présentent : piscine, intervenants sport et arts visuels, projets opéra ...</p> <p>Les modifications de plages horaires doivent également tenir compte des intégrations des élèves d'Ulis qui sont intégrés dans une matière mais pas dans l'autre ... etc.</p> <p>* Les nombreux temps de travail par petits groupes de niveaux permettent une certaine souplesse et l'intégration d'élèves de cycle 3 ne maîtrisant pas la langue et la lecture.</p> <p>* L'utilisation de dispositifs et de matériaux identiques d'un niveau à l'autre (« la cigale », « je lis je comprends » ...) permettent aux élèves en grande difficulté de mieux progresser.</p> |

| Les objectifs poursuivis : | |
|--|--|
| Les objectifs en termes de développement des apprentissages des élèves : indiquer par niveaux de classe | |
| Max Barel | <p>PS : Oser rentrer en communication, lexique et formes syntaxiques simples</p> <p>GS : Phonologie (travail sur la syllabe, puis sur le phonème), vocabulaire, compréhension</p> <p>CP : Phonologie, décodage, compréhension, fluidité de lecture</p> <p>CE1 : Phonologie, décodage, compréhension, fluidité de lecture</p> <p>CE2 : Production d'écrits et fluidité de lecture</p> |
| Charréard | <p>GS : Langage oral : compréhension / Langage écrit : connaissance des lettres.</p> <p>CP : lecture compréhension, codage-décodage, fluence</p> <p>CE1 : idem + résolution de problèmes</p> <p>CE2 : lecture compréhension, fluence + résolution de problèmes</p> |
| Pasteur | <p>* GS maternelle : la maîtrise de la langue orale, savoir argumenter, savoir écouter, développer des stratégies de réflexion et des méthodologies pour une meilleure compréhension.</p> <p>* CP : la maîtrise de la lecture, de la compréhension et de la production d'écrits. Savoir s'organiser. Acquisition (ou renforcement) d'automatismes, d'outils, de méthodologie.</p> <p>* CE1 : la maîtrise de la lecture, de la compréhension et de la production d'écrits.</p> <p>* CE2 : acquérir une meilleure maîtrise des outils et du langage mathématique et une autonomie dans le travail. Apprendre à comprendre : substituts, connecteurs, inférences, marques morphosyntaxiques ...</p> <p>* CM1 : renforcer la maîtrise des outils et du langage mathématique. Méthodologie et compréhension fine.</p> <p>* CM2 : La rédaction de contes, enrichissement des écrits, syntaxe, emploi des temps de conjugaison (passé simple et imparfait), respect des codes de la langue écrite (ponctuation, langage plus élaboré, dialogue...).</p> |
| Les objectifs en termes d' évolution des pratiques professionnelles : changements dans les pratiques enseignantes dus à la présence du dispositif | |
| Max Barel | <p>Le dispositif permet un regard croisé sur les élèves, notamment ceux qui montrent des difficultés.</p> <p>La co-intervention permet au maître de la classe d'observer ses élèves.</p> <p>Le travail en groupes restreints permet d'affiner les méthodes de différenciation</p> |
| Charréard | <p>Plus d'étayage pour les élèves plus fragiles, création d'outils de remédiation, travail en équipe, en cycle autour de la difficulté de chacun des enfants.</p> |
| Pasteur | <p>* Possibilité de diagnostics plus pointus des difficultés des élèves. Le maître référent et le maître + travaillent avec tous les élèves par groupe homogènes de niveaux. Des points réguliers et des ajustements permettent aux enseignants référents de différencier le travail de façon plus adaptée.</p> <p>* Les enseignants de CP et CE1 travaillent en groupes (pendant les interventions du maître +) avec des élèves en autonomie sur le même temps.</p> <p>* Dans le cadre de la co-intervention au sein de la classe, le maître référent devient également le maître aidant et peut aussi observer ses élèves et repérer leurs difficultés dans la mise en activité.</p> |
| Les indicateurs | |
| Les indicateurs choisis (valeurs de départ et valeurs cibles) pour évaluer les effets du dispositif | |
| Max Barel | <p>• Fin de PS</p> <p>Langage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire : 100 % des élèves doivent maîtriser le lexique visé (liste constituée par les enseignants du cycle). - Syntaxe : 100 % des élèves doivent savoir produire une phrase simple à l'oral. |

| | |
|-----------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension : Les élèves doivent comprendre un album qui réinvestit le vocabulaire étudié. • Fin de GS - 90 % des élèves doivent savoir lire 23 à 26 lettres en capitales d'imprimerie et au moins 18 lettres scriptes. - 75 % des élèves doivent savoir identifier le phonème initial commun à plusieurs mots. - 95 % des élèves sont capables de scander et de dénombrer les syllabes d'un mot. - Isoler syllabes initiales et finales - 90 % des élèves savent construire, à l'oral, une phrase simple (sujet / verbe / complément) avec une syntaxe correcte. - Après l'écoute d'une histoire lue par l'adulte, 80 % des élèves sont capables d'identifier les composantes de l'histoire (personnages, lieu...) et de répondre à des questions simples. - 75 % des mots des listes de référence de vocabulaire sont connus. • Fin de CP - 80 % des élèves doivent savoir lire des mots inconnus, composés des sons étudiés. - 80 % des élèves doivent savoir lire aisément les mots-outils étudiés. - 70 % des élèves sont capables de lire un texte connu de 50 mots en une minute maximum (ateliers fluence) sans dépasser 2 erreurs de lecture (ponctuation, liaison, mot mal lu). - 70 % des élèves doivent savoir lire seuls un texte d'environ 5 lignes et savoir répondre correctement à 5 ou 6 questions de compréhension. (réponse par vrai ou faux). • Fin de CE1 - 80 % des élèves sont capables de lire un texte connu de 100 mots en une minute (ateliers fluence) sans dépasser 2 erreurs de lecture (ponctuation, liaison, mot mal lu). - Evaluations nationales de CE1 (même support utilisé chaque année) : en « lire », obtenir 60 % de réussite. • Fin de CM2 - En « lire », obtenir 75 % de réussite. - 75 % des élèves empruntent spontanément (sans contrainte) au moins un livre par période. - Une évaluation d'école en production d'écrit doit être construite afin de vérifier le taux de réussite en fin d'année. - En mathématiques, obtenir 75 % de réussite dans les domaines concernés. |
| Charréard | Part d'élèves en grande difficulté de lecture |
| Pasteur | <p>Passage au niveau supérieur dans la grille de Boisseau</p> <p>Meilleure compréhension, enrichissement de vocabulaire, langage plus fourni (argumentation ...)</p> <p>Augmentation sensible du nombre de lettres connues.</p> <p>Associer de plus en plus de phonèmes à des graphèmes</p> <p>Augmentation du nombre de mots lus en une minute.</p> <p>Réduction de l'écart entre les résultats nationaux et les résultats de l'école aux évaluations nationales.</p> <p>Réduction de la part d'élèves en grande difficulté (< à 30%).</p> <p>Enrichissement des productions d'écrit.</p> <p>Meilleure compréhension de l'implicite</p> <p>Meilleure maîtrise du vocabulaire mathématique</p> |

5. L'ACCOMPAGNEMENT CONTINU DES ELEVES DE SIXIEME

1) Les modalités de mise en place (place dans les emplois du temps, statut des personnels mobilisés, groupes d'élèves constitués ...)

| Actions | qui ? | Quand ? | élèves concernés | financement |
|---|--|--|---------------------------------|-------------|
| Accompagnement personnalisé | Professeurs Français Mathématiques | En journée dans l'emploi du temps normal | Tous les 6° | HSA |
| Aide aux devoirs | 1 professeur et professeur documentaliste | En fin de journée | Elèves volontaires | HSE |
| Soutien Mathématiques | 2 professeurs | En fin de journée | Elèves volontaires | HSE |
| D'COL | 1 professeur | 2 heures dans l'emploi du temps | 37 élèves répartis en 2 groupes | HSE |
| FLE | Professeur d'EPS titulaire de la certification | 1 heure dans l'emploi du temps | 4 élèves dont 2 de 6° | HSE |
| FSE - tennis de table - jeux de société - club théâtre - club journal - club créatif - club lecture - club échec | Professeurs Assistants d'éducation | Fin de journée Pause méridienne | Elèves volontaires | HSE |
| Atelier petits lecteurs | 2 professeurs des écoles | Dans l'emploi du temps | 8 élèves dont 3 de 6° | HSE |

2) Les apprentissages travaillés dans le temps de l'accompagnement continu :

Compréhension orale et fluence : atelier petits lecteurs et club lecture, dispositif FLE

Remédiation, soutien méthodologie : aide aux devoirs, accompagnement personnalisé, D'col

Excellence : accompagnement personnalisé section cinéma

Enrichissement du vocabulaire : dispositif FLE

Education artistique : clubs journal, théâtre, créations artistiques, atelier peinture

Socialisation : club jeux de société, tournois sur la pause méridienne, échecs, club tennis de table

3) Les articulations entre le travail dans la classe et le travail dans le dispositif :

Informations communiquées par les Professeurs principaux dans le cadre des PPRE (ateliers petits lecteurs, aide aux devoirs, soutien méthodologique, dispositif FLE

Réorganisation des groupes d'accompagnement personnalisé en fonction des progrès ou des difficultés observées.

Communication des travaux à effectuer dans le cadre du dispositif D'Col

Travail collaboratif entre la famille, l'équipe éducative, dans le but de chercher des pistes à proposer dans le cadre du PRE ou d'activités organisées au sein du foyer socio-éducatif.

4) Les moyens mobilisés (on précisera les moyens de l'accompagnement éducatif réservés à la mesure) :

| | | |
|--|---|----------------|
| Exclusivement 6^{ème} | Atelier petits lecteurs: | 28 HSE |
| | Soutien scolaire, aide aux devoirs : | 56 HSE |
| | D'Col: (2 groupes, 2heures hebdomadaires) | 102 HSE |
| | Section cinéma : | 36 HSE |
| Majoritairement 6^{ème} | | |
| | Club Théâtre : | 28 HSE |
| | Dispositif «FLE »: | 28 HSE |
| | Atelier création artistique, peinture : | 42 HSE |
| | Total consacré aux élèves de 6^{ème} : | 320 HSE |
| Ouvert à tous | | |
| | Clubs sportifs, tournois : | 42 HSE |
| | Clubs Journal, jeux de société, échecs : | 48HSE |

6. PLAN PRÉVISIONNEL DE FORMATION

Formalisation de l'accueil des nouveaux arrivants dans le réseau sur des temps bien définis:

Objectifs : découverte de l'établissement, échanges autour des projets d'établissements, harmonisation des procédures, visite des divers établissements du réseau.

Axe 1: Améliorer les apprentissages des élèves et résoudre la difficulté scolaire

Axe 2: Développement de la citoyenneté et amélioration du climat scolaire.

Axe 3: Développer les relations avec les familles et la coopération avec les partenaires

formation demandées ou prévues:

- a) **Construction d'un parcours artistique et culturel (2016/2017)** : mettre en synergie l'ensemble des établissements du réseau pour faire émerger des projets communs en créant des jumelages au sein du cycle 3
Découvrir l'ensemble des ressources disponibles et aplanir les contraintes rencontrées lors de la mise en place de projets artistiques. **(Axe 1)**

- b) **Différenciation pédagogique (2016/2017)** : faciliter la prise en charge des élèves en difficulté dans le quotidien de la classe, différenciation ne signifie pas individualisation, savoir exploiter la co-intervention dans l'aide apportée aux élèves.
Personnels concernés : 15 à 20 professeurs de collège et 10 professeurs des écoles **(Axes 2 & 3)**

- c) **Formation aux VPI (2017/2018)**, construire de cours qui permettront un enseignement différencié et novateur.

- d) **Apprendre à mieux communiquer avec les familles (2017/2018)**: recherche de dispositifs ou stratégies novatrices ainsi qu'une meilleure exploitation des dispositifs existants pour améliorer la relation avec les familles et le lien qu'elles ont avec l'école.
(Axe 1)

7. LES PARTENAIRES DU RÉSEAU

Les partenariats locaux amenés à compléter l'action de l'École dans le réseau :

| Partenaires | Actions à mener | Objectifs poursuivis en termes de développement des apprentissages et de socialisation |
|---|---|--|
| Politique de la ville : Coordonnateur du Programme de Réussite Educative Correspondant de la mairie pour le PEDT | Aide et soutien à la parentalité. Aide aux devoirs et au travail personnel. Remobilisation des élèves décrocheurs ou fréquemment exclus. | Amélioration des résultats Réduire les phases de déscolarisation. Aide aux soins Travailler la continuité temps scolaire/périscolaire |
| DAFOP / IFE/ CANOPE | Formation des enseignants dans le cadre de FIL | Accompagner les enseignants dans la mise en place de la réforme |
| Partenaires culturels, en lien avec le PTAEC : Club échecs de Corbas Opéra de Lyon Cinéma Gérard Philippe Maison de la Danse Orchestre National de Lyon Médiathèque Lucie Aubrac, Ebulli-sciences, Mathalyon | Actions artistiques, culturelles, sportives | Proposer des actions conjointes et une ouverture culturelle pour permettre de développer l'esprit critique et l'ouverture sur le monde |
| Partenaires en lien avec le « parcours avenir » : Parents, intervenants extérieurs, Région, Chambre du Commerce et de l'Industrie, Energie jeunes, EDF | Présentation et découverte de formations Forum des professions | Faire découvrir des métiers et rendre l'élève acteur de son parcours de formation et d'orientation Remobilisation autour des apprentissages |
| Partenaires en lien avec la santé et la citoyenneté : MGEN, MAIF prévention, TCL, police nationale, la Maison de l'Europe, service médicaux et sociaux de la ville et du département... | Actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté dans le cadre du CESC et du CVC | Développer le sentiment de bien être chez les élèves et favoriser l'émergence de citoyens autonomes et capables de liberté responsable |
| Les parents | Voir actions de l'axe 3 | |

9. AUTOEVALUATION

Expliciter la manière dont l'action conduite est régulièrement évaluée et valorisée.

Ces actions seront présentées et analysées en fin d'année en conseil pédagogique et en CEC puis validées lors des conseils d'écoles et du CA du collège

L'objectif est d'évaluer et de réguler les actions du contrat tout au long de leur mise en œuvre

Les évaluations seront conduites sur la base d'indicateurs arrêtés conjointement et régulièrement tenus à jour.

Le tableau des indicateurs retenus sera annexé au présent contrat.

Le contrat de réseau servira de référence commune pour l'élaboration des futurs projets d'école et d'établissement.

Ce contrat élaboré entre l'autorité académique et le REP

à vocation à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous les élèves.

Fait à : Venissieux

Le : 08/07/2016

Pour l'Académie de Lyon

La rectrice :

Françoise MOULIN CIVIL

L'inspecteur d'Académie, Directeur académique
des Services de l'Éducation Nationale :

Pour le réseau, les pilotes :

Le principal du collège :

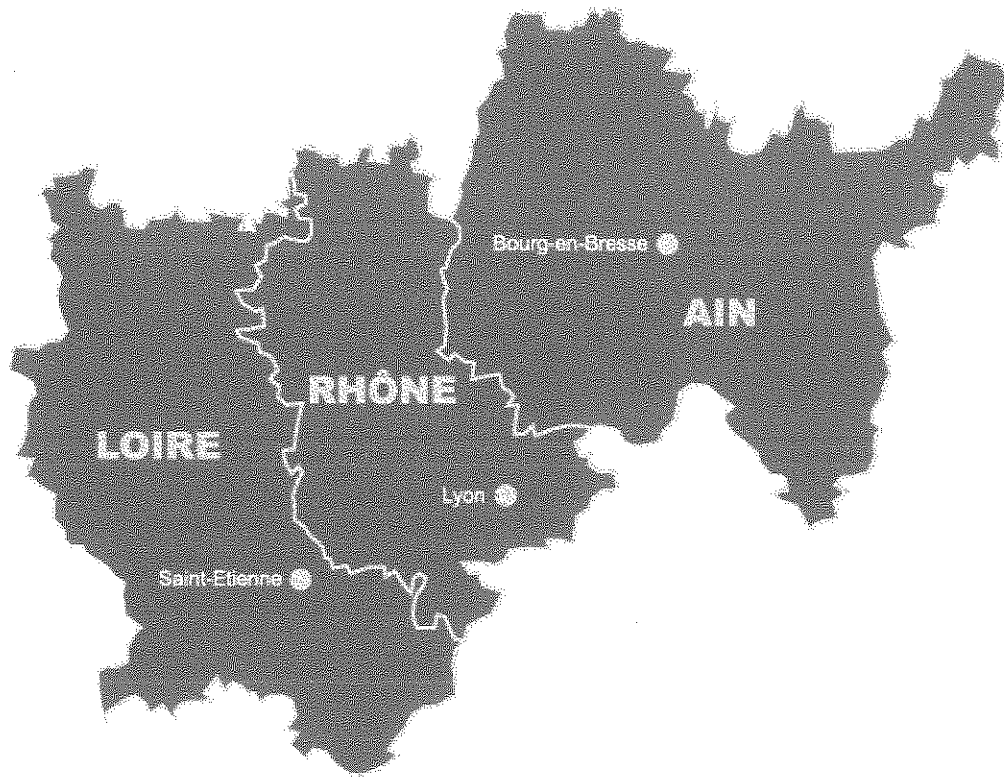
COLLEGE ARAGO
Le Principal
de Venissieux - 69694 VENISSIEUX

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la
circonscription :

J.B.

L'IA-IPR référent :

L'ACADEMIE DE LYON



ACADEMIE DE LYON

ACADEMIE DE LYON

Rectorat
92 rue de Marseille - BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
T 04 72 80 60 60
F 04 78 58 54 78

WWW.AC-LYON.FR